

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Célestin (Paroisse)

Date du scrutin 10 décembre 2023

Par cet avis public, Stéphanie Hinse, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 30 octobre 2023 au 10 novembre 2023

Horaire

Lundi			de 13 h 30 à 15 h 30
Mardi	De 10 h à 12 h	et	de 13 h 30 à 15 h 30
Mercredi	De 10 h à 12 h	et	de 13 h 30 à 15 h 30
Jeudi	De 10 h à 12 h	et	de 13 h 30 à 15 h 30

Attention : le vendredi, 10 novembre 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 10 décembre 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 3 décembre 2023 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Fany Hinse
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection aux coordonnées ci-dessous.

Présidente d'élection – Stéphanie Hinse

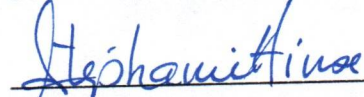
Adresse : 510, rue Marquis, Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0

Téléphone : 819-229-3745

Courriel : info@saint-celestin.net

Signature

Donné à Saint-Célestin (Paroisse) le 26 octobre 2023



Présidente d'élection